

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 74 (1923)
Heft: 6

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le projet de loi est adopté dans son ensemble par 77 voix contre 31. Il retourne au Conseil des Etats pour règlement des divergences.

La question en est là.

Cantons.

Zurich. L'administrateur forestier de la commune d'Elgg a bien voulu nous adresser, comme d'habitude, son rapport sur la gestion des forêts de cette commune (409 ha), lequel vient de paraître.

Le rendement net est en forte diminution pour l'exercice 1921/22 et n'est plus que de 74,77 fr. par ha. La diminution s'explique par le fait que les coupes ont réalisé essentiellement des chablis provenant encore de la chute de neige de fin mars 1919. D'autre part, la construction de chemins, en vue de remédier au chômage, a revêtu une ampleur inaccoutumée; le coût s'en est élevé à 65 fr. par ha, ce qui constitue le 44,2 % de la dépense totale.

Le coût des façonnages a diminué. De 9,54 fr. le m³ en 1920/21, il est descendu pendant le dernier exercice à 7,82 fr. La réduction est ainsi du 14,5 %.

Le fonds de réserve, à la fin de l'exercice 1921/22, s'élevait à 158.390 fr.

Tessin. Le Conseil d'Etat a procédé au commencement du mois de mai à la nomination de trois inspecteurs forestiers d'arrondissement, soit de MM. *Pometta, Forni* et *Colombi*. Actuellement, le corps des inspecteurs forestiers d'arrondissement du canton est au complet. Il est le suivant :

I ^{er}	arrondissement :	M. Solari, E., à Faido.
II ^e	"	" Schell, E., à Biasca.
III ^e	"	" Colombi, F., à Bellinzone.
IV ^e	"	" Wehrli, G., à Locarno.
V ^e	"	" Forni, A., à Lugano.
VI ^e	"	" Pometta, M., à Lugano.

Ont été mis à la retraite, avec pension, les inspecteurs forestiers MM. *Boller E.*, à Bellinzone et *D^r Bettelini A.*, à Lugano.

C'est avec une satisfaction toute particulière, en ces temps où parfois on pousse un peu loin l'économie par la réduction du nombre des gérants forestiers, que nous enregistrons les dernières nominations tessinoises. Elles font preuve d'un esprit qui est tout à l'honneur du gouvernement de ce canton. Aux nouveaux élus, toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de réussite dans la gérance de leurs arrondissements !

BIBLIOGRAPHIE.

Prof^{sa} *Elvira Piccioli*. **Ricerche sperimentali su ligni stranieri.** (Mogano, Cedrela) Modena. Stazioni sperimentali agrarie italiane. Vol. 55. 1922. pages 51—79.

Les bois exotiques sont de plus en plus employés en Europe, et le nombre des espèces utilisées soit dans l'ébénisterie soit dans la construction ou dans

l'industrie va croissant. L'étude botanique de plusieurs d'entr'elles n'a été entreprise que postérieurement à leur utilisation, ce qui explique la confusion et l'imprécision qui règnent dans leur désignation commerciale. Les noms génériques de „bois d'acajou“, „bois d'ébène“, „bois de cèdre“, „bois de rose“, etc., sont appliqués, dans le commerce, aux essences les plus diverses n'ayant souvent entre elles d'autres analogies que celle de la couleur ou de l'aspect extérieur des veines.

Depuis quelques années déjà, le professeur E. Perrot, attaché au Service des produits coloniaux de France, à Paris, publie une série de monographies illustrées, lesquelles, grâce aux dessins schématisés et aux tableaux donnant les caractères micrographiques des bois exotiques introduits dans le commerce, permettent leur identification rapide et sûre.

C'est une étude analogue, mais plus détaillée encore, que publie Madame E. Piccioli, de l'Institut forestier royal italien, à Florence. Cette étude concerne les nombreuses espèces de deux genres de *Meliacées*, le *Mahagoni*, *Mogano* ou acajou, du genre *Swietenia* et le *Cedrela*, vulg. bois de Cèdre (qu'il ne faut pas confondre avec le Cèdre proprement dit) ou encore acajou femelle, du genre *Cedrela*.

Bien qu'elles présentent dans leur structure anatomique certaines ressemblances, les espèces de ces deux genres ne peuvent guère être prises l'une pour l'autre, grâce à la grande différence de leur poids spécifique. Par contre, l'une et l'autre peuvent être confondues avec certaines espèces appartenant à d'autres genres n'ayant pas les qualités techniques soit du *Swietenia Mahagoni* ou acajou vrai, soit du *Cedrela odorata*. C'est ainsi qu'en lieu et place de cette dernière espèce utilisée pour la fabrication des caissons de cigares, et dont chacun connaît la légèreté et l'arome particulier, on emploie fréquemment du bois de peuplier dont les planchettes sont colorées et même aromatisées artificiellement et sur lesquelles on imprime en creux, au moyen d'une machine ad-hoc, de petites rainures imitant assez bien les dessins formés par les gros vaisseaux du *Cedrela* coupés longitudinalement.

Toutes les espèces des deux genres qui nous occupent (le genre *Cedrela* n'en compte pas moins de 34!) n'ont d'ailleurs pas les mêmes propriétés, c'est pourquoi l'étude anatomique très complète publiée par M^{me} Piccioli, grâce surtout aux dessins et au tableau des caractères différentiels qui l'accompagnent, rendra de précieux services pour la recette des bois des espèces les plus utilisées des deux genres *Swietenia* et *Cedrela*, en permettant de les distinguer sûrement des succédanés de moindre valeur vendus ou importés sous le même nom.

Paul Jaccard.

C. Albisetti. La sistemazione idraulico-forestale dei bacini montani in Italia.

Un volume in-8°, de 135 pages, avec 29 phototypies et 10 croquis de barrages. Burkhardt & Schütz, Berne, 1923. Prix: 4,50 fr.

Cette publication de l'inspecteur forestier fédéral C. Albisetti est consacrée à la restauration des terrains dégradés de la montagne. Dans la première partie qui est aussi la plus importante, il étudie les travaux de ce genre exécutés par les forestiers italiens. A sa suite nous parcourons les Abruzes, les Alpes italiennes, le Trentin et la Lombardie. Chemin faisant, l'auteur nous montre l'importance généralement insoupçonnée de ces travaux de patiente restauration, puis les beaux résultats déjà acquis. Et si les Français ont été les premiers maîtres en ces matières, les Italiens tout en s'inspirant de leurs idées ont su modifier, quand il le fallait, leurs méthodes et les adapter à leurs

conditions spéciales. En particulier, ils réduisent au strict nécessaire la construction de coûteux travaux d'art (barrages) et donnent la première place au reboisement.

Le „Journal forestier suisse“ a publié, en 1922, quelques-unes de ces descriptions de la restauration sylvo-pastorale en Italie. Ceux de nos lecteurs qui ont lu alors M. Albisetti ont pu se rendre compte de tout l'intérêt de ses études.

La dernière partie du volume est une récapitulation des règles à appliquer pour la correction des torrents. S'inspirant des travaux des Surell, des Demontzey, des Fabre, des Ferrari, etc., puis de ses observations personnelles au cours de nombreuses inspections locales, M. Albisetti a en vue les torrents de notre pays. Ayant établi quels en sont les principaux types, il montre quelle est la marche logique des travaux d'extinction que devrait toujours précéder l'étude soignée d'un plan d'ensemble. Reprenant une idée exprimée fréquemment par M. le Dr F. Fankhäuser, il insiste sur l'opportunité de mener de front les travaux d'art et le reboisement, puis sur l'importance de leur bonne coordination. Logiquement, cas de force majeure exceptés, il faut même admettre que les travaux de reboisement devraient précéder les travaux d'art, puisque l'effet des premiers est de réduire considérablement l'importance et le coût des seconds. Ce sont choses qu'il est bon de répéter.

L'ouvrage se termine par la description des différents types de barrages (en maçonnerie à mortier, barrages rustiques, barrages vivants), de leur construction et enfin des nombreux autres travaux de défense nécessaires à l'achèvement de la restauration d'un bassin torrentiel. Dix croquis complètent avantageusement le tout.

Notre pays n'a pas publié beaucoup de telles études. Celle du professeur Landolt (*Wildbachverbauungen*, 1887) est aujourd'hui vieillie et celle de M. Schindler épuisée. Quant aux luxueuses publications de l'Inspectorat fédéral des travaux publics (1891, 1892, 1914, 1916), elles s'appliquent avant tout à la correction des rivières et des rivières torrentielles; tout ce qui a trait au reboisement proprement dit en est exclu.

Aussi bien, M. Albisetti a-t-il été heureusement inspiré de réunir en volume ses observations de voyage et de les compléter ainsi qu'il l'a fait, dans la dernière partie, en ayant surtout pour but de donner des instructions pratiques à ceux des forestiers suisses qui ont à collaborer à l'œuvre capitale de la correction des torrents. Ils lui en seront reconnaissants. Et sans doute seront-ils charmés d'apprendre que l'auteur se propose de publier, sous peu, une édition en langue allemande de son livre.

H. Badoux.

*** Sommaire du N° 5 ***
de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“; Redaktor: Herr Professor Dr. Knuchel
Aufsätze: Bodenverbesserung durch Aufforstung bei Le Locle. — Hans Conrad Escher von der Linth als Forstpolitiker (Schluss). — Dr. Flurys neue Formel zur Etatberechnung. — Bemerkungen zu Dr. Burgers Kritik. — Forstlicher Vortragszyklus in Zürich vom 5. bis 10. März 1923. — Mitteilungen: Zur Jagdabstimmung. — Neuerungen auf dem Gebiete der Forstbenutzung. — Anzeige: Vorlesungen an der forstlichen Hochschule Tharandt im Sommersemester 1923. — Bücheranzeigen. — Anhang: Meteorologische Monatsberichte.



Phot. H. Burger

RECRU NATUREL, DE 5—10 ANS, DU PIN WEYMOUTH,
dans la forêt de Lüttibuch (commune de Lenzbourg, canton d'Argovie).

Le peuplement du pin Weymouth est âgé de 50 ans.